

Cité du Vatican, le 23 novembre 1948

Monsieur le Vicomte,

Je Vous prie de croire qu'il s'agit
d'un "qui pro quo".

Le synopsis de "LA DIVINE TRAGÉDIE" est arrivé dans mon bureau sans aucune indication de l'expéditeur. Quelques jours après j'ai reçu une lettre de l'Auteur, qui m'annonçait qu'on avait demandé à M. Pierre Mercenier d'envisager la possibilité d'adaptation de son Oratorio. M. Gange me demandait aussi mon avis sur son synopsis.

Et, pour cela, j'ai écrit, pas à Vous, mais à l'Auteur la lettre, dont j'ai l'honneur de Vous envoyer une copie. Mon avis sur "La divine tragédie" n'est que très favorable.

Je Vous prie de prendre note de l'istitution de la nouvelle Pontificale Commission et mon adresse (Cité du Vatican) pour l'éventualité que Vous croyez de Vous en servir.

Veillez agréer, M.le Vicomte, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

(mgr. Ferdinando Prosperini)

M.le Vicomte
George de la GRANDIERE
24, Avenue Roche
PARIS VIIIème